


# CADRE D'INTERVENTION SECTORIEL 2013-2015
# EDUCATION – FORMATION – EMPLOI
***« La jeunesse au cœur du développement »***
**Groupe AFD**

## SOMMAIRE







*développeur d'avenirs durables*

**PREAMBULE**

Le temps s'accélère. Le réveil démocratique des peuples, la crise économique, les défis environnementaux et l'accroissement des inégalités sont autant d'événements qui ébranlent les certitudes anciennes. Il faut bâtir de nouveaux modèles et **créer les conditions d'un développement plus robuste, parce que plus juste et plus sain**.

Dans cette perspective, la jeunesse est la plus grande richesse des pays du Sud, qu'il faut cultiver. C'est aussi leur plus grand défi. La protection, le développement, l'adaptation et la promotion du capital humain sont parmi les clés les plus puissantes pour **relever le défi d'une croissance durable et solidaire**.

L'AFD a mis à jour en 2010 dans le cadre d'intervention sectoriel (CIS) « santé et protection sociale » ses propositions relatives à la santé et aux risques maladies pour la période 2012-2014.

Le présent cadre d'intervention sectoriel "éducation-formation-emploi" précise comment le groupe AFD (y compris Proparco) propose d'intervenir sur la période 2013-2015 pour contribuer à l'exercice du droit de tous à l'éducation et pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes.

## RESUME


**L'éducation est avant tout un droit.** Les mutations du contexte international et les opportunités liées au potentiel du dividende démographique en soulignent également les **enjeux sociaux, économiques et politiques**. La fragilité des systèmes éducatifs et les risques associés à l'explosion du chômage des jeunes rappellent par ailleurs l'urgence d'agir. Armer les enfants et les jeunes hommes et femmes du bagage dont ils ont besoin pour affronter l'âge adulte et le marché du travail, leur permettre d'exercer leur citoyenneté, leur offrir un meilleur départ et des perspectives d'avenir sont une impérieuse nécessité. Accompagner sur la durée des parcours d'éducation-formation et l'insertion des jeunes apparait comme un levier essentiel pour renforcer le **pilier social du développement durable, favoriser une mondialisation à visage humain, plus équilibrée, en évitant le nivellement par le bas des normes sociales**.

L'analyse de l'agenda international, du lancement des OMD à l'émergence des ODD, est à cet égard révélatrice. Le curseur s'est déplacé. Sans perdre de vue la priorité accordée à l'enseignement fondamental, l'agenda éducatif s'est infléchi vers une approche plus qualitative et globale, en lien avec le développement des compétences, l'insertion sociale et professionnelle, l'emploi et plus globalement les socles de protection sociale. La communauté internationale prend conscience que l'éducation, la formation et l'insertion des jeunes sont des leviers déterminants pour **protéger les populations, transformer les sociétés et contribuer à une plus grande convergence sociale à l'échelle globale.**

Face à ces nouveaux enjeux, l'AFD n'est pas restée passive. **Sur la période charnière 2010-2012, l'AFD a opéré une profonde mutation de ses interventions**, en ligne avec la stratégie française « éducation, formation, insertion » et les moyens mis à sa disposition. Quant aux volumes d'engagements, ils ont doublé pour atteindre 592M€. L'AFD a participé au financement des politiques publiques de l'éducation de base et soutenu des initiatives innovantes en faveur de la qualité. Elle a accentué ses appuis à la création de centres de formation professionnelle publics impliquant les employeurs et abordé les besoins du monde rural. Elle a commencé à appuyer la réforme des dispositifs nationaux de formation professionnelle et l'extension d'établissements d'enseignement supérieur de référence, publics et privés. Les printemps arabes ont précipité son entrée sur le secteur de l'emploi. Enfin, l'AFD a instruit en Côte d'Ivoire un projet emblématique visant à **relever le « défi jeunes »** (intégrant primaire, secondaire, formation, supérieur, emploi).

L'approche de l'échéance 2015 ouvre une **période de rupture**. De 2013 à 2015 L'AFD défendra une **approche intégrée du continuum éducatif en lien avec la citoyenneté et l'emploi.** En réponse aux attentes des pays du Sud, cette approche s'appuiera sur une logique d'inclusion, une exigence de qualité et un objectif d'insertion.

L'AFD accompagnera, en particulier en Afrique francophone, la mise à niveau d'un **enseignement de base de qualité, étendu désormais au collège**, permettant une alphabétisation durable et un parcours réussi vers la formation ou l'emploi. L'AFD doit rester le partenaire de référence dans cette zone de coopération prioritaire.

Elle **accentuera son soutien à la partie haute du système éducatif** (lycée, formation professionnelle et enseignement supérieur). L'ampleur des besoins impose un saut quantitatif et qualitatif. Elle développera une offre alliant adaptation aux enjeux économiques et environnementaux, inclusion sociale, excellence académique et partenariats stratégiques.

Enfin, elle contribuera à **favoriser une transition réussie vers le marché du travail.** L'accès de tous les jeunes à des emplois décents est la clé de leur autonomie. L'AFD déploiera ses appuis aux dispositifs d'insertion et aux politiques d'emploi soutenables, en lien avec l'agenda international et l'émergence des socles de protection sociale.

Face à l'urgence, l'AFD propose une croissance et une diversification raisonnées et maitrisées de ses activités, tout en préservant la priorité accordée à l'enseignement de base et au continent africain. **L'offre française présente une réelle valeur ajoutée dans l'espace francophone et au-delà**. L'AFD mobilisera l'expertise et les financements de ses partenaires, notamment ceux du système français, ainsi que les bailleurs, les organisations de la société civile et le secteur privé. Elle renforcera les évaluations et les outils méthodologiques, le plaidoyer et la mesure des résultats de développement. Ses activités devront être exemplaires concernant la prise en compte du genre.

**Le programme d'activités permettant de déployer cette stratégie sur 2013-2015 est estimé à 800M€.**

## 1 CONTEXTE EN MUTATION : le développement durable, les convergences sociales, ce sont aussi des populations plus compétentes, mises en conditions d'exprimer leurs potentiels

### 1.1 Education, formation et garantie d'emplois décents pour maîtriser les évolutions démographiques, réussir les mutations économiques et favoriser la paix sociale (*Annexe 2*)

#### a) L'éducation est à la croisée des droits fondamentaux de chaque individu et des enjeux globaux

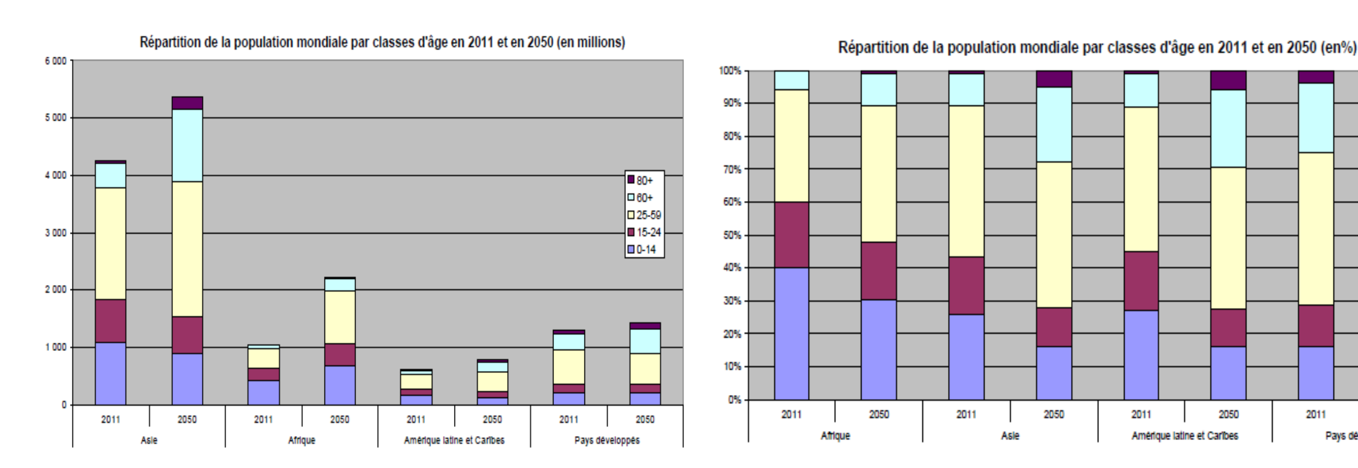
« *Peu de sujets font autant consensus que la santé et l'éducation, à la fois comme valeurs et comme facteurs de croissance* » (E. Duflo). L'éducation est reconnue comme un droit fondamental de la personne. La priorité accordée au secteur de l'éducation fait consensus, comme clé du progrès social, de lutte contre la pauvreté, les inégalités, notamment de genre, comme facteur de croissance, de paix, de stabilité et de cohésion sociale.

L'indice de développement humain créé par le PNUD en 1990, qui vise à mesurer le développement d'une nation, est composé pour trois quarts d'indicateurs liés à l'éducation et la santé. Sur les 8 OMD, 2 concernent l'éducation.

De même, le sondage IFOP 2012 sur « les Français et l'aide au développement » atteste de l'importance accordée au développement du capital humain pour bâtir une mondialisation plus équilibrée.

#### b) Relever le défi de la transition démographique

La **croissance démographique révèle des besoins exponentiels**, du primaire au supérieur, en passant par le secondaire et la formation professionnelle. Dans les pays du Sud, les effectifs en âge d'être scolarisés continuent de gonfler. Les moins de 24 ans représentent encore 60% de la population sur le continent africain.




**La transition démographique en cours renforce encore les besoins en matière d'éducation et de formation**. L'accès à l'éducation a de nombreux effets positifs, notamment celui des filles. Améliorer la prise en compte du genre a des impacts significatifs non seulement sur le respect des droits des enfants et la santé maternelle et infantile et l'espacement des naissances, favorables à la transition démographique, mais aussi sur l'émergence d'une croissance plus inclusive et équilibrée.

La baisse de la fécondité réduit les "taux de dépendance", soit le rapport entre le nombre de dépendants (moins de 15 ans et 65 ans et plus) et le nombre d'actifs.

Cette dynamique, associée à l'expansion de la classe d'âge des actifs (15 à 64 ans) induit de réelles opportunités en termes de développement. On estime que ce phénomène, qualifié de « **dividende démographique** », est à l'origine du tiers de la croissance en Asie du Sud-est entre 1970 et 2000. L'Amérique Latine en a également bénéficié. L'Afrique entame ce processus de transition démographique et pourrait à son tour en tirer profit, avec une population active qui sera la plus importante au monde en 2040.

Cependant, la relation entre mutation démographique et croissance n'est pas mécanique. **L'explosion du chômage des jeunes** risque au contraire de **dilapider cet extraordinaire capital humain**.

Selon le BIT, 75 millions de jeunes entre 15 et 24 ans étaient au chômage en 2011. **La région MENA affiche le taux le plus élevé à 25%**.

Le chômage des jeunes est **sous-estimé en Afrique sub-saharienne.** L'importance de l'emploi informel impose en effet de le relativiser. Evalué à 11,9% selon le BIT, le taux corrigé se situerait à près de 18-20%[1].

---

[1] Les chiffres doivent être corrigés en prenant en compte le taux de jeunes NEET, soit le nombre total de jeunes sans emploi, ne suivant pas d'études ou de formation en proportion de la catégorie d'âge qui englobe les jeunes chômeurs et les jeunes découragés, ainsi que ceux qui ne font pas partie de la population active et les inactifs (Banque Mondiale, 2009 ; Economic Commission for Africa, 2005, PAE - OCDE, 2012).

c) **Libérer le potentiel de croissance, forte et durable**

**Le chômage est avant tout le signe d'une croissance insuffisante, en niveau comme en structure, de modèles économiques peu diversifiés et non créateurs d'emplois**. Il souligne la nécessité de soutenir la constitution d'un secteur privé vigoureux, ce que préconise la coopération française (Initiative du Cap, 2008).

**Il trahit également le manque de compétences adaptées aux réalités du tissu économique local et aux besoins des entreprises étrangères qui souhaitent investir.** La recherche de modèles de développement pérenne et partagé impose ainsi des investissements massifs dans la préservation, l'adaptation et le développement du capital humain.

Le développement des savoirs est un élément clé pour favoriser l'émergence de **sociétés dynamiques et innovantes**, pour améliorer la diversification et la **compétitivité de l'économie** comme la rentabilité des investissements, pour permettre aux pays de s'inscrire dans la modernité de la production et des échanges. La formation est en effet un puissant vecteur de modernisation de l'économie et de structuration des filières.

Il est ainsi indispensable de former les nouvelles générations pour renforcer la productivité de **secteurs secondaire et tertiaire dynamiques,** générateurs de croissance et propices à l'emploi. Le développement urbain exige de financer l'aménagement de zones d'activités et de centres de formation, notamment dans les métiers des services.

Mais la formation doit aussi prendre en compte les besoins du **secteur informel** (qui représente 70% à 90% des économies arabes et africaines et continue de se développer)**, notamment dans l'agriculture.** Ces secteurs ont atténué la crise entre 2008 et 2010 et continueront d'absorber l'essentiel de la main d'œuvre.

Les pays en développement sont enfin les premières victimes et des acteurs importants de la crise environnementale globale. La **transition vers une croissance verte**, plus ou moins avancée selon les régions, appelle aussi à développer des dispositifs de formation et de reconversion des compétences adaptés aux enjeux environnementaux.

d) **Favoriser la cohésion et la convergence sociales, la paix et la participation citoyenne**

**L'accès aux services essentiels d'éducation et la garantie d'emplois décents sont « des filets sociaux » et des « courroies de transmission » indispensables pour un développement équitable et pérenne.**

Aujourd'hui, les inégalités constituent une des entraves majeures au développement des pays du Sud. Dans un contexte de quasi-absence de protection sociale, l'émergence d'une jeunesse éduquée, active et engagée est le meilleur rempart pour **lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et protéger les plus vulnérables** face à la multiplication des risques, pour favoriser **l'émancipation des femmes.**

En parallèle, se développe une société de la connaissance porteuse d'immenses espoirs. Le déploiement des **technologies de l'information et de la communication dans le secteur de l'éducation (TICE)** diversifie les lieux, sources et modes d'apprentissages, tout au long de la vie. L'éducation et la formation sont des vecteurs déterminants pour faire émerger de **nouvelles capacités d'innovation**, facteurs de promotion et de mobilité sociale.

C'est également de l'éducation que dépend l'émergence et le renforcement d'une **classe moyenne**, déjà puissante sur les continents asiatique et latino-américain ainsi qu'en Méditerranée, mais mise à mal par les crises successives. Son rôle primordial comme moteur de développement économique et social, vecteur de modernité, de progrès, terreau de la démocratie, justifie des investissements significatifs en matière éducative et universitaire.

Plus globalement, accompagner sur la durée des parcours d'éducation-formation et l'insertion des jeunes apparait comme un levier essentiel pour renforcer **le pilier social du développement durable, favoriser une mondialisation à visage humain, plus équilibrée, en favorisant la mise à niveau par le haut des normes sociales.**

**A l'inverse, l'évolution récente dans le monde arabe a montré que le chômage et l'exclusion des jeunes constituent un facteur de déstabilisation majeur.** Les mouvements de protestations récents, au Nord comme au Sud du Sahara, portent les stigmates d'une génération « bloquée » par le chômage. En Méditerranée, depuis la période des indépendances, l'Etat garantissait l'éducation et l'emploi et menait des politiques d'investissement en capital humain et éducation importantes. Mais la forte régression des emplois publics et la trop faible progression du secteur privé formel ont conduit au délitement de ce « contrat social » et à la hausse du chômage, notamment chez les jeunes diplômés, avec les effets que l'on connait.

**Dans les pays et régions fragiles ou en conflit** (Sahel, Afrique centrale, Moyen-Orient…), l'éducation peut favoriser une plus grande légitimité pour les structures étatiques, contribuer à instaurer un climat de tolérance, faciliter le renforcement de la démocratie et la stabilité, et encourager le développement du secteur privé en améliorant ainsi la viabilité économique des pays. L'éducation joue enfin un rôle important dans **la consolidation de la paix** en apportant des réponses aux problèmes d'inégalité sous-jacents à la source des conflits : opportunités d'embauche, encouragement à la participation dans le processus de paix et la prise de décision démocratique.

***L'insertion professionnelle des jeunes est devenue une question sociale primordiale à l'échelle globale. Elle appelle à aborder de front la question de l'éducation, dans toutes ses dimensions, en lien avec la citoyenneté et l'emploi.***

***Quelle est la situation du secteur aujourd'hui ?***

## 1.2 Face à ces immenses défis, la situation de l'éducation et de la formation dans les pays en développement demeure fragile et rappelle l'urgence d'agir *(Annexes 3-4)*

Malgré des progrès notables et des efforts budgétaires conséquents, l'état de l'appareil éducatif dans les pays en développement demeure préoccupant, à tous les niveaux, en particulier dans les **pays méditerranéens et africains** (notamment francophones) et les expose à un manque de compétitivité économique et de cohésion sociale.

Les **pays d'Asie et d'Amérique latine** ont su réaliser pour l'essentiel la scolarisation primaire universelle et mettre en place une offre d'enseignement secondaire et universitaire plus favorable, bien que plus difficile d'accès pour les enfants défavorisés. Ces pays ont surtout aujourd'hui des besoins de formation de techniciens.

Les **départements et collectivités d'Outre Mer** ont massivement investi dans le secondaire et la formation pour relever les défis de la démographie et de l'insertion des jeunes mais les études[2] indiquent toujours de nets écarts entre les territoires d'Outre Mer et la Métropole. La formation professionnelle dans les DOM relève de la compétence des Conseils régionaux (La Réunion, Guadeloupe) ou des collectivités uniques exerçant les compétences régionales (Mayotte ; Martinique et Guyane à partir de 2014). Dans le Pacifique, la formation professionnelle et l'éducation primaire et secondaire sont des compétences locales.

### a) Des avancées réelles sur le primaire mais insuffisantes en termes de qualité et d'équité

**47 millions d'enfants supplémentaires** ont été scolarisés depuis 1999 à travers le monde. En dépit d'une croissance démographique soutenue, les taux de **scolarisation des enfants au primaire** ont progressé (76% en Afrique subsaharienne et 86 % pour les pays arabes en 2010, contre 97 % dans les pays développés, en taux nets). La **parité garçon fille** est désormais presque totale (0,95 en Afrique subsaharienne et 0.94 dans les états arabes en 2010).

Cependant, **61 millions d'enfants demeurent non scolarisés** en 2010 et on estime que 29 à 43 millions d'enfants ne seront toujours pas scolarisés en 2015. La **proportion d'adultes analphabètes** reste très importante (37% en Afrique subsaharienne et 25% dans les pays arabes en 2010). Face à la démographie galopante, des efforts considérables sont nécessaires pour maintenir les niveaux d'accès actuels et résorber le stock de déscolarisés.

**L'accès à l'éducation demeure très inégal :** les populations pauvres, les jeunes filles rurales tout particulièrement, les nomades, les handicapés et les enfants dans les pays en conflit sont les plus défavorisés. Dans les **pays les plus fragiles**, l'éducation est directement impactée par les crises qui provoquent des phénomènes de déscolarisation massive touchant les populations les plus vulnérables.

La **qualité** peut être appréciée selon des critères d'efficacité externe (niveau et acquis des élèves) et de performances internes (les taux de redoublement, d'abandons, ou d'achèvement, etc.). Dans les deux cas, les résultats sont médiocres. Une forte minorité d'enfants **quitte l'école primaire avant la fin de la scolarité sans maîtriser les acquis fondamentaux** en lecture, en écriture et en calcul (10 millions d'enfants abandonnent l'école primaire chaque année en Afrique sub-saharienne). Ces difficultés sont particulièrement marquées dans les zones rurales et périurbaines.

La massification rapide due à la croissance démographique, l'accent mis presque exclusivement sur l'accès au début des années 2000, la faiblesse de systèmes éducatifs dans leur gestion administrative et pédagogique, le manque de formation des enseignants, la fragilité des systèmes d'évaluation des acquis des élèves (et partant l'absence d'outils de remédiation), l'enseignement en langue française dès les premières années du primaire sont autant d'éléments que les évaluations pointent comme facteurs explicatifs des retards en termes de qualité.

### b) Une forte pression sur le secondaire et une offre d'enseignement largement inférieure à la demande

Le taux brut de scolarisation au **collège puis au lycée** (enseignement secondaire) sont en progression rapide sous la pression des flux d'élèves sortant du primaire, mais ils restent largement insuffisants (40% en Afrique subsaharienne et 69% pour les pays arabes en 2010, en taux bruts). Malgré le fait que le premier cycle du secondaire est devenu obligatoire dans beaucoup de pays (éducation de base étendue sur 9-10 ans), les investissements n'ont pas suivi et l'offre d'enseignement est très nettement insuffisante. Parmi les 71 millions d'adolescents en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire et non scolarisés en 2010 dans le monde, 22 millions sont en Afrique subsaharienne.

Les **conditions de scolarisation au secondaire se dégradent ainsi rapidement** (infrastructures saturées, équipements insuffisants, forte proportion d'enseignants non qualifiés). Les programmes généralistes et archaïques préparent exclusivement aux études supérieures et très peu aux formations professionnelles et à l'insertion. Les filières scientifiques et technologiques sont particulièrement affectées et cette régression se répercute ensuite sur l'université.

[2] http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/129-document-travail.pdf

### c) Une très faible adéquation qualitative et quantitative de l'offre dans l'enseignement supérieur

La participation à **l'enseignement supérieur** accuse des écarts de plus en plus marqués entre les régions. Malgré une croissance explosive des effectifs (multiplication par 20 en Afrique subsaharienne depuis 1970), les taux de scolarisation dans le supérieur dans les pays arabes (24% en 2010) et en Afrique subsaharienne (7% en 2010) demeurent les plus bas au monde (moyenne mondiale de 29% en 2010).

Le **système universitaire** ne répond pas aux besoins du continent africain. La hausse du nombre de diplômés s'est faite aux dépens de la qualité de l'enseignement. Focalisé sur l'enseignement à destination de l'administration et du secteur public, le système universitaire accumule des effectifs dans les **filières littéraires et les sciences humaines**.

Il ne favorise pas les **filières courtes professionnalisantes, les filières scientifiques et technologiques** ni les compétences à forte valeur ajoutée en savoirs nécessaires dans la compétition internationale.

La situation est d'autant plus préoccupante que les dépenses publiques par étudiant dans l'enseignement supérieur sont déjà disproportionnellement élevées (système de bourse qui confine au filet social) et les marges budgétaires faibles. La sensibilité sociopolitique du secteur et les fortes réticences des gouvernements à réformer sans mode d'emploi sécurisant entretiennent ainsi un **cercle vicieux au détriment de l'efficacité globale du système éducatif. Cette situation réduit les capacités d'innovation essentielles à la transformation des sociétés, impacte les perspectives d'emplois et entretient la fuite des cerveaux**.

Les **pays d'Asie et d'Amérique latine** mieux positionnés dans la compétition économique internationale sont aujourd'hui directement confrontés à des besoins de mise à niveau de leurs dispositifs universitaires et de formation de techniciens et sont très demandeurs d'une collaboration avec les établissements d'enseignement supérieurs français.

### d) Un enseignement et une formation techniques et professionnels (EFTP) marginaux

L'EFTP est **le parent pauvre des systèmes éducatifs**. Il forme une très faible minorité de jeunes. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne en particulier, le taux d'inscription à l'EFTP formel au secondaire ne dépasse pas 5%.

**Les systèmes sont fragmentés, les coûts élevés, les financements médiocres**. L'EFTP souffre aussi d'une pénurie de personnel qualifié, d'équipements obsolètes, de modes de gouvernance qui n'impliquent pas le secteur privé et partant, de programmes inadaptés aux besoins des entreprises. Il manque enfin de prestige et de statut social.

Parallèlement, **l'apprentissage dans le secteur informel est très répandu, mais peu évolutif.** Dans le secteur informel urbain en Afrique de l'Ouest, l'apprentissage dans de petites entreprises et la formation en cours d'emploi représente plus de 90 % de la formation des jeunes travailleurs. Par exemple, au Sénégal, 400 000 jeunes sont en apprentissage chaque année contre environ 7 000 diplômés des centres formels de formation professionnelle.

### e) Une impasse budgétaire : des efforts remarquables mais insuffisants

Les gouvernements investissent de plus en plus dans le système éducatif. Les pays à faible revenu en particulier ont augmenté la part de leur produit national brut consacrée à l'éducation, de 3.2% en 1999 à 4.3% en 2010.

La part des **dépenses publiques totales consacrée à l'éducation tend vers les 20**%, seuil indicatif souvent cité comme un engagement fort en faveur de l'éducation pour tous (17.6% en Afrique subsaharienne et 16.7% dans les pays arabes contre une moyenne mondiale de 14% en 2010).

De plus, **ces budgets sont lourdement grevés par la crise financière et le poids du supérieur**. Sept des 18 pays à faible revenu étudiés (Rapport EPT 2011) ont procédé à des coupes dans leurs dépenses d'éducation alors que ces pays comptaient déjà 3,7 millions d'enfants non scolarisés. L'enquête ISU montre, dans 16 pays africains étudiés, que les dépenses dans le supérieur sont jusqu'à 10 fois plus élevées que dans le secondaire.

Alors que les objectifs de scolarisation universelle ne sont pas atteints, des **arbitrages budgétaires difficiles** vont inévitablement s'imposer entre les segments.

Les marges de manœuvre étant très limitées, **des efforts de gestion sont indispensables** pour dépenser plus efficacement et pour encourager l'apport de fonds extérieurs, ceux des collectivités, des parents favorisés et d'un enseignement privé intelligemment régulé.

***Au moment où les jeunes générations sont très touchées par la montée du chômage, la situation du système éducatif reste encore très fragile, sur tous les segments.***

***Quelle est la réponse de la communauté internationale ?***

## 1.3 La communauté internationale a pris la mesure des défis exceptionnels qui restent à relever en matière d'éducation-formation : l'agenda international et les stratégies des bailleurs évoluent pour dépasser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

### a) L'agenda international du développement est passé depuis 2000 d'un objectif de lutte contre la pauvreté (OMD) à une réflexion globale sur les enjeux universels d'un développement durable, articulant progressivement les questions éducatives, celles de l'emploi et de la protection sociale

En **2000**, une étape décisive a été franchie dans la construction d'une politique sociale globale, centrée sur la lutte contre la pauvreté. Les 8 **objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** sont autant de progrès sociaux que les pays s'engagent à atteindre collectivement d'ici 2015. Ces objectifs ambitieux ont permis de replacer les individus et le **développement humain** au cœur des politiques. Bien que la Déclaration sur l'Education pour tous (EPT, Dakar, 2000) ait défini un cadre plus large, la communauté internationale a retenu deux objectifs prioritaires pour l'éducation : **réaliser la scolarité primaire universelle et l'égalité des sexes** (OMD 2 et 3). Ces engagements se sont traduits par i) une collaboration multilatérale plus étroite structurée autour de l'initiative « éducation pour tous - Fast Track » et ii) l'élaboration de **plans sectoriels éducation nationaux**.

**Plus de 10 ans plus tard, le chemin à parcourir vers les OMD est encore long. L'agenda international s'infléchit vers un objectif plus large de croissance économique durable et équitable.** Les dimensions sociale, économique et environnementale du développement sont devenues indissociables. L'explosion des inégalités et du chômage combinée aux tendances démographiques font du caractère inclusif et pérenne de la croissance un enjeu capital. Les **thèmes de l'emploi et de la protection sociale** occupent désormais une place centrale sur l'agenda international. Suite aux printemps arabes, le **sommet du G8 de Deauville** a marqué une mobilisation exceptionnelle pour répondre aux demandes des jeunes générations. Les sommets du **G20[3] de 2011 et 2012** ont montré qu'une croissance durable ne peut exclure la jeunesse et a posé le développement des compétences et l'accès à l'emploi au cœur des priorités. De même, le sommet de **Rio+20 comme la coopération européenne** au développement intègrent le développement du capital humain aux objectifs de protection sociale.

**L'agenda éducatif international s'est de même infléchi vers une approche plus qualitative et globale du secteur de l'éducation en lien avec le développement des compétences, des savoirs et de la citoyenneté.**

Cette approche impose, sans les renier, de **dépasser les OMD** : face à une massification de l'éducation de base aujourd'hui mondialisée, l'enjeu pour tous les systèmes éducatifs est de garantir la qualité des apprentissages, l'équité de l'accès à l'éducation et l'efficacité de la gouvernance du secteur. L'accent est donc mis sur les capacités à piloter et mettre en œuvre les réformes et à rendre compte des performances du système. La communauté internationale a aussi pris conscience de la « bombe à retardement » que représentent les cohortes d'élèves sortant de l'éducation de base, avec ou sans diplômes. On note ainsi un très **net regain d'intérêt pour le secondaire, mais aussi pour la formation professionnelle**, y compris dans le supérieur. Alors que le segment était plutôt négligé depuis 2000, le nombre de conférences et de rapports qui lui ont été consacrés en 2012[4] montre que la tendance s'inverse. Les experts s'entendent sur la nécessité de renforcer la pertinence, la gouvernance, les financements et la reconnaissance de l'enseignement technique et professionnel. Ils rappellent l'intérêt d'associer le secteur privé **pour adapter l'offre de formation aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux afin de faciliter l'insertion des jeunes**.

Enfin, tous les facteurs convergent vers un **développement rapide du marché des TICE** grâce à l'extension du réseau, à la baisse du coût des terminaux et des connexions. L'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies (*Education first*) en 2012 souligne le potentiel des TICE pour développer l'accès et la qualité de l'éducation.

**A trois ans de la date butoir de 2015, le « post-OMD » demeure incertain** mais devra proposer des avancées sur 3 dimensions indissociables du développement : économique, sociale et environnementale. Les débats sont ouverts sur l'agenda éducatif international, entre une approche « verticale » qui consiste à renforcer l'adéquation du système éducation, dans toutes ses dimensions, aux besoins du marché et de la société et une approche plus « horizontale » autour d'une problématique globale de développement humain, de protection sociale. Gageons que ces débats animés sauront donner un nouvel élan aux questions éducatives. Au regard de la diversité des situations locales, des réponses differenciées devront être inventées. Dans la phase transitoire qui s'ouvre d'ici 2015, **l'approche intégrée du continuum éducatif en lien avec la citoyenneté et l'emploi prend tout son sens.**

***Le dialogue et la coordination entre les différents acteurs, en ligne avec les orientations fixées dans la Déclaration de Paris puis à Busan, seront essentiels pour assurer l'efficacité de leurs interventions en faveur des secteurs éducatifs et contribuer à une mondialisation plus équilibrée au service du développement durable et de la convergence à l'échelle globale. C'est le moment, pour la communauté internationale, de se mobiliser.***

---

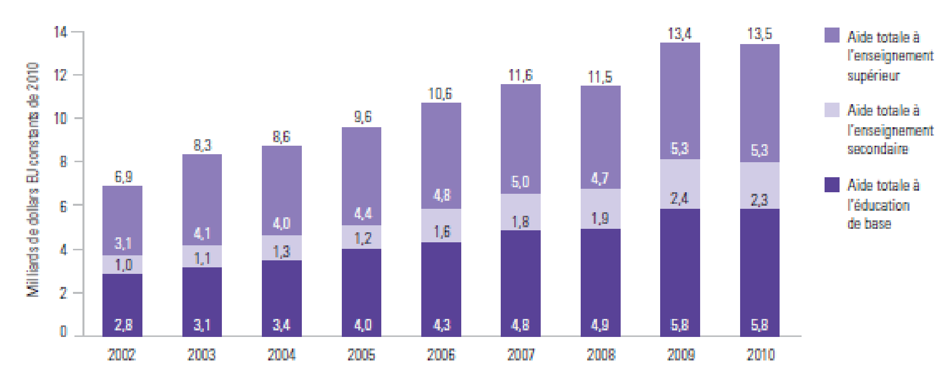
[3] Le pilier 2 du G20 Développement s'attache au **développement des qualifications**. Le pilier 6 appuie la promotion de **socles de protection sociale**. Une « stratégie pour la jeunesse et pour un emploi décent pour tous » est développée dans le cadre du G20 emploi, avec l'appui du BIT notamment, qui a lancé un « réseau pour l'emploi des jeunes ».

[4] Conférences et rapports consacrés à la formation professionnelle en 2012 : ADEA, 3ème congrès international de l'UNESCO sur l'EFTP, Rapport EPT 2012 « l'éducation au travail », Perspectives Economiques Africaines, assises francophones CONFEMEN.

**b) L'aide internationale se mobilise : les flux d'APD stagnent mais les stratégies évoluent (*Annexe 5)***

**L'aide en faveur de l'éducation se tasse avec la crise**. Elle ne représente toujours que **12% de l'aide globale.** L'aide à l'éducation de base a certes doublé depuis 2002 mais le niveau actuel ne permet pas de combler le déficit de financement dans les pays à faible revenu (16 milliards de dollars par an selon l'UNESCO).




*Source* : OCDE/CAD (2012b).

Hormis la solution d'une taxe sur les transactions financières, les réflexions sur les différentes **options de financements innovants** n'ont pas, à ce stade, abouti. Cependant, leur utilisation suscite déjà des positions tranchées entre les partisans des canaux harmonisés en place (PME ci-dessous) et les partisans de nouveaux fonds verticaux ciblant plus souplement les démarches innovantes et les opérateurs privés et associatifs (UK, Nordiques).

**Le PME** (Partenariat Mondial pour l'Education – ex Fast Track), lancé en 2002, devrait continuer à structurer fortement les interventions dans le secteur. Le PME permet en effet une **articulation forte de l'aide bilatérale, multilatérale et des financements nationaux,** en appui aux stratégies nationales éducation. La **stratégie du PME 2012-2015** vise à : i) rendre l'école accessible à tous ; ii) garantir à tous les apprentissages de base ; iii) atteindre les enfants marginalisés, notamment dans les Etats fragiles et en conflit ; iv) renforcer l'appropriation locale et les capacités des systèmes éducatifs nationaux. L'accent est également mis sur les niveaux post-primaires.

Côté **Nations Unies,** c'est l'UNESCO qui est responsable du suivi des engagements du Forum de Dakar. L'UNESCO finance également des projets pilotes comme l'UNICEF, qui se positionne en opérateur du PME et sur l'innovation dans l'éducation. Le Programme Alimentaire Mondial soutient la fréquentation scolaire par l'appui aux cantines.

**La Banque Mondiale** est un intervenant majeur. En Afrique, elle continue de miser sur la gestion des concours PME pour soutenir l'éducation de base et propose des prêts en appui aux réformes du supérieur et/ou à l'emploi incluant des transferts sociaux. Elle vient de renouveler sa stratégie éducation centrée sur « **l'apprentissage pour tous** : investir dans l'acquisition de connaissances et de compétences pour promouvoir le développement ». Les questions de formation sont également partie intégrante de sa nouvelle stratégie décennale « **protection sociale et emploi** ».

**Les Banques régionales** (Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de développement, Corporation Andine de Développement, Banque Asiatique de développement) ont des interventions moins massives dans le secteur. La BAD propose une nouvelle stratégie de développement humain qui regroupe ses intervenions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.

**L'Union européenne** (60% de l'APD globale dans le secteur) intègre les questions éducatives dans une **problématique plus large de développement humain.** Le « Programme pour le changement » (2014-2020) s'inscrit dans l'étape post-OMD. Deux priorités sont réaffirmées : i) Droits de l'homme, démocratie, bonne gouvernance et ii) « croissance inclusive et durable au service du développement humain » qui comprend la protection sociale, la santé, l'éducation et l'emploi. L'objectif est de consacrer au moins 20% de l'aide extérieure de l'UE à ce segment.

**Les bailleurs bilatéraux souhaitent également étendre leur champ d'intervention au-delà du primaire. Lux Development et la GIZ** sont très présents sur le segment de la formation professionnelle et soutiennent les partenariats avec le secteur privé. Le **DFID** définit trois priorités stratégique : l'accès pour tous à l'éducation de base, l'enseignement et l'apprentissage de qualité et les qualifications adaptées au regard des opportunités, du travail et de la croissance. La stratégie de **l'USAID** se concentre sur l'amélioration du savoir-lire, la pertinence des programmes professionnels et post-secondaires et l'accès équitable à l'éducation dans les zones de crise et de conflit.

D'autres **acteurs, issus de la société civile, du secteur privé** (fondations comme BMG, Aga Khan, ou ONG françaises et internationales – Aide et Action, Solidarité Laïque, GRET…), des **instances de la francophonie, ou des acteurs émergents** (universités et centres de formation chinois) interviennent aussi sur le secteur éducation-formation. Des progrès importants restent à réaliser en matière de coordination avec ces partenaires.

***Les volumes de financement stagnent mais, sans être toujours coordonnées, les stratégies des partenaires de la coopération éducative internationale évoluent, portées par l'agenda international. Comment se positionne l'AFD ?***

## 2 BILAN DES INTERVENTIONS DE L'AFD 2010-2012 : Comment l'AFD a anticipé ces mutations et diversifié ses activités pour répondre à la question vitale de l'insertion socio-économique des jeunes

***2010-2012 a été une période charnière pour l'AFD, en cohérence avec la stratégie française 2010-2015 « éducation – formation – insertion ».***

### 2.1 La France, en ligne avec l'agenda international, a révisé sa stratégie dans le secteur de l'éducation pour contribuer à une politique de développement durable et partagé

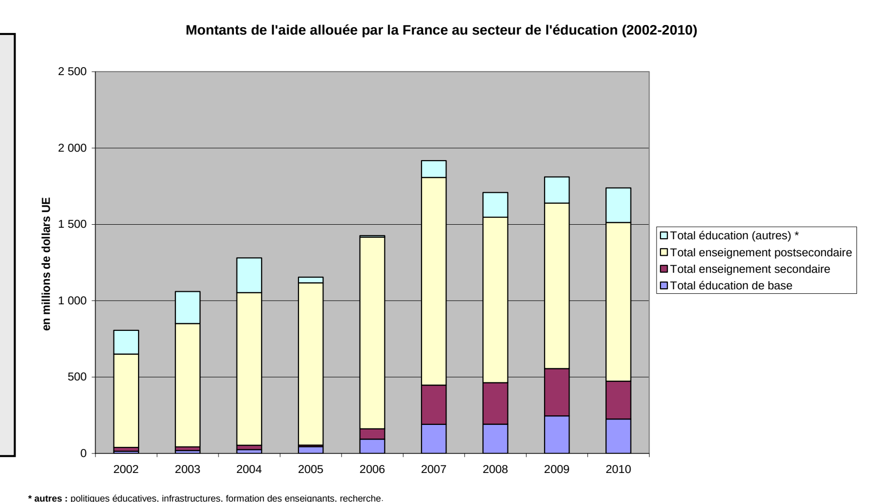
#### a) La vision stratégique à 10 ans (2010-2020) de la coopération française au développement

Fondée sur l'analyse des grands bouleversements contemporains, le **Document cadre de coopération au développement** fixe quatre objectifs majeurs : i) lutter contre la pauvreté et les inégalités, ii) favoriser une croissance durable et équitable pour les plus défavorisés, iii) préserver les biens publics mondiaux et iv) promouvoir la sécurité, la gouvernance et l'Etat de droit. Le **développement humain, notamment la santé et l'éducation, comme facteur déterminant de croissance durable et équitable, est ainsi au cœur des priorités de la coopération française**.

#### b) La France apparaît comme le premier bailleur mais ses moyens sont limités sur l'éducation de base

Depuis une quinzaine d'années, la politique française d'aide éducative s'est tournée vers le **niveau primaire d'enseignement**, mais avec des **moyens limités** (une part importante de cette aide se porte encore traditionnellement sur les enseignements secondaire et supérieur, en particulier les frais **d'écolage des étudiants** inscrits dans les universités françaises).

**Au niveau multilatéral, la contribution de la France au PME sur la période s'élève à 90MUSD** (pour des engagements totaux du PME de 3,5MMUSD)




#### c) La coopération française dans le secteur de l'éducation, une valeur-ajoutée reconnue et recherchée, un vecteur clé d'influence

Dans les années 2000, la **France a joué un rôle moteur dans la mise en place d'une nouvelle architecture internationale de l'aide à l'éducation** de base. Elle a fortement appuyé le lancement de l'initiative Fast-Track.

Le secteur « éducation et formation » figure parmi les cinq domaines d'intervention prioritaires de la coopération française tels que définis par le **CICID du 5 juin 2009**. La **stratégie du MAE pour 2010-2015 intitulée « éducation-formation-insertion »** a confirmé l'objectif prioritaire relatif à l'éducation de base, dans une vision intégrée du développement éducatif. Le **CICID du 31 juillet 2013** a quant à lui souligné l'importance de l'accès à l'éducation et au développement du capital humain, qui est « *au cœur des processus de développement* » : « *la politique française de développement doit aider à la mise en œuvre de politiques d'éducation et de formation efficaces, indispensables au développement des pays bénéficiaires, à la réduction des inégalités sociales et territoriales et à la promotion de la démocratie et de l'état de droit* ». La promotion et le soutien à la langue française constitue par ailleurs une composante de la politique de développement. Le MAE a par ailleurs défini un cadre stratégique de **soutien à la formation professionnelle supérieure à l'international** élaboré en collaboration avec les ministères partenaires, les opérateurs publics et privés.

**La France valorise son expertise éducative à travers plusieurs vecteurs :**

- mise à disposition de 2 experts techniques auprès du secrétariat PME et participation au conseil d'administration ;
- appuis aux renforcements des capacités scientifiques et universitaires mis en œuvre par le MAE : bourses, projets FSP (20M€ en exécution), 30 assistants techniques dédiés ;
- contribution à l'éducation à travers l'action européenne, estimée à 127M€ pour l'année 2010 ;
- plaidoyer en faveur des financements innovants pour l'éducation (rapport février 2012) ;
- contribution aux organisations internationales clés du secteur, notamment l'UNICEF (3,3M€ en 2012) et l'UNESCO (18,5M€ en 2012) ;
- mobilisation des acteurs français de la coopération éducative : FEI, DREIC (Direction des Relations européennes et Internationales et de la coopération), Agence Campus France (dédiée à la promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger), Universités, IUT, écoles d'ingénieurs et de commerce, CNAM, CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques), branches professionnelles, ONG et collectivités locales ;
- appui technique et financier direct par l'AFD, au cœur du dispositif de coopération éducative (voir ci-après).

## 2.2 L'AFD est au cœur du dispositif rénové de coopération éducative française *(Annexe 6)*

### a) Mandat et champs d'intervention

Historiquement, l'AFD est une institution qui fait du développement rural et urbain. Aujourd'hui encore, plus de la moitié de ses activités y sont consacrées. Le **développement durable est désormais au cœur du mandat de l'Agence**. Le **développement humain** est ainsi naturellement devenu un des sujets centraux de l'AFD, répondant à un besoin d'efficacité de son action sur tous ces fronts.

**Prenant le relais de plusieurs décennies de coopération éducative française, l'AFD est active dans le secteur de l'éducation depuis 1999 et en charge de la coopération bilatérale depuis 2005** (mandat confié au CICID de 2004 et transfert FSP en 2008). La coopération culturelle, la francophonie et la promotion de l'enseignement du Français, la recherche et l'enseignement supérieur demeurent sous la responsabilité opérationnelle du MAE mais sont coordonnées.

Depuis le début des années 2000, l'AFD s'**est ainsi engagée résolument dans le secteur de l'éducation, en lien avec les autres coopérations bilatérales, multilatérales et non gouvernementales, en particulier en Afrique francophone auprès d'une douzaine de pays prioritaires de la coopération française, en défendant une école gratuite et obligatoire pour tous**.

Elle est intervenue majoritairement à travers le cofinancement harmonisé des programmes sectoriels nationaux complété par des projets spécifiques en soutien à des réformes clés. Conformément aux objectifs du millénaire pour le développement et aux déclarations de Dakar et Paris, l'AFD a d'abord mis l'accent sur la planification des politiques sectorielles (expertise française de l'IREDU déployée à travers le Pôle de Dakar) et sur l'harmonisation des bailleurs afin d'améliorer l'accès à la scolarisation primaire et l'efficacité de l'aide au secteur.

L'AFD, souvent chef de file des bailleurs, a accompagné la définition et le suivi de ces politiques à travers les revues sectorielles et l'animation de groupes thématiques. Elle s'est distinguée également par son appui au renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage (assistance technique logée au sein des ministères), aux niveaux central et déconcentré. Ses financements ont enfin indirectement favorisé la mobilisation d'expertise française pour le développement des contenus éducatifs.

En ligne avec la stratégie définie par ses tutelles, l'Agence a également soutenu les partenariats publics/privés pour la réhabilitation ou la création **de centres de formation professionnelle**, historiquement dans les secteurs productifs qu'elle soutient. L'AFD, en appui du MAE, est enfin intervenue en faveur **d'établissements publics d'enseignement supérieur** ou **privés** quand ils s'inscrivaient en cohérence avec les politiques publiques.

Le CIS Education 2010/2012 s'est inscrit dans le cadre du COM 2011-2013 et du POS3, autour de deux axes : i) Consolider les systèmes éducatifs dans les pays les moins avancés pour mieux relever les défis de l'Education Pour Tous (OMD 2 et 3) et ii) Renforcer l'offre de formation en soutien à la croissance durable.

### b) Une offre riche et diversifiée au service des systèmes éducatifs

Le **dispositif de l'AFD sur les sujets éducation-formation** repose sur les agences au contact quotidien des bénéficiaires, sur la Division dédiée EDU (définition et supervision des projets), la Direction de la Stratégie, les autres divisions techniques qui permettent d'aborder les besoins de formation dans les différents secteurs, Proparco pour le soutien aux opérateurs privés et DPO concernant le soutien aux projets éducation des ONG françaises.

L'AFD dispose par ailleurs d'une **palette d'outils financiers adaptés aux besoins de ses partenaires** qui permettent de responsabiliser et de soutenir spécifiquement les différentes catégories d'acteurs du secteur.

Elle offre des subventions et C2D aux Etats (pays prioritaires essentiellement), des prêts aux Etats (prêts souverains) et des prêts aux acteurs privés de l'éducation/formation (prêts non souverains et Proparco), et des subventions pour les projets d'éducation des ONG françaises via DPO.

Elle peut également mobiliser les fonds FERC (Fonds d'Etude et de Renforcement des Capacités - accompagnement des contreparties et préparation des projets). Elle s'appuie enfin sur un corps de procédures reconnu qui permet des délégations de fonds de la part d'autres bailleurs (DFID, UE, PME).

L'Agence **s'appuie sur une expertise française reconnue (ci-dessus), notamment dans les pays francophones**.

Elle s'est impliquée, avec le MAE, dans le financement de réseaux d'experts tels le GEFOP (formation professionnelle) et le pôle d'analyse sectorielle en éducation de Dakar. L'Agence finance également le programme de la Conférence des ministres de l'éducation des pays de la francophonie (CONFEMEN) pour la mesure des acquis des élèves (PASEC).

L'AFD investit enfin dans les principaux sujets de **réflexion stratégique** en collaboration avec d'autres agences d'aide, des partenaires techniques et le MAE.

## 2.3 Le bilan chiffré du CIS 2010-2012 est à la hauteur des prévisions *(Annexe 7)*

Comme l'indique l'analyse détaillée de la période 2010-2012 ci-dessous, les engagements de l'AFD dans le secteur ont changé d'échelle en 2010-2012 pour atteindre 592M€ (Division EDU), pour une prévision de 668M€.

Le COM 2011-2013 assigne une part substantielle des subventions au secteur : 30% des dons en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle en Afrique Subsaharienne et 20% affectés au secteur de l'éducation de base. Ces objectifs n'ont pu être atteints en 2010-2011 du fait du rythme des C2D et des arbitrages entre secteurs. Ils ont cependant été respectés en 2012 et il est proposé de les maintenir sur la période 2013-2015 (cf ci-dessous 3)).

| 2010-2012 M€ | EDU | FP | FP SUP | Emploi | *Total* |
|---|---|---|---|---|---|
| C2D | 73 | 50 | | 16 | ***138*** |
| CODEV | | 8 | | | ***8*** |
| PN | | 3 | 28 | | ***30*** |
| PS | 45 | 68 | 15 | 185 | ***313*** |
| SUBV | 71 | 32 | | | ***103*** |
| Total | 189 | 160 | 43 | 201 | ***592*** |

| 2010-2012 M€ | EDU | FP | FP SUP | Emploi | *Total* |
|---|---|---|---|---|---|
| AFR | 142 | 101 | 22 | 16 | ***280*** |
| MED | 47 | 28 | 15 | 185 | ***274*** |
| ASI | | 28 | | | ***28*** |
| ALC | | 4 | 6 | | ***10*** |
| Total | 189 | 160 | 43 | 201 | ***592*** |

| Part des subventions 209 affectées au secteur en ASS | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 2010 | 2011 | 2012 | Objectif |
| Education | | 8% | 21% | 20% |
| Education - Formation | 9% | 19% | 28% | 30% |

Aux activités de la Division sectorielle EDU s'ajoutent les **concours des autres départements du groupe AFD** qui incluent une composante « éducation-formation », soit un volume de 160M€ sur plus de 50 projets (dont la moitié engagés par DPO, et le solde par ARB, CLD, IFP, SAN et Proparco pour 2 projets).

## 2.4 Les interventions de l'AFD en 2010-2012 ont sensiblement évolué pour relever les nouveaux défis

Sur la période 2010-2012, conformément aux objectifs assignés dans le précédent CIS, les réalisations révèlent une **diversification rapide du portefeuille, en termes de produits financiers et de segments,** notamment en faveur de la formation. La principale innovation, non anticipée en 2010, a été l'entrée remarquée de l'AFD sur le segment « emploi », précipitée par les printemps arabes. Sur la période, le portefeuille est équilibré entre les 3 segments (éducation – formation – emploi) et demeure dominé par l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée.

### a) L'AFD a instruit en 2012 un concours emblématique en Côte d'Ivoire (intégré du primaire à l'emploi)

**C2D Côte d'Ivoire « Développement de l'éducation, de la formation et de l'insertion des jeunes » (93M€) :**

Ce concours vise à contribuer au développement des ressources humaines en renforçant les capacités du système éducatif à répondre aux besoins de l'économie.

- **Enseignement fondamental** : accroître la proportion d'une classe d'âge qui achève une scolarité de qualité au primaire et au collège.
- **Enseignement technique et professionnel** : améliorer l'adéquation formation emploi en partenariat avec les opérateurs économiques et accroître les capacités des établissements.
- **Enseignement supérieur** : soutenir la remise à niveau d'urgence des universités et professionnaliser les filières (université et écoles d'ingénieurs) vers les secteurs porteurs de l'économie.
- **Emploi des jeunes** : développer les compétences et des dispositifs d'accompagnement des jeunes vers l'emploi (insertion par l'activité sociale et par l'activité économique).
- Composante transversale : **Renforcer les capacités de mise en œuvre des réformes** au niveau central et déconcentré des ministères en charge.

### b) Segment éducation : accompagnement renforcé des politiques publiques sectorielles

L'AFD a confirmé sa place de partenaire privilégié en **appui aux politiques sectorielles en concentrant son aide en faveur des pays partenaires prioritaires.** En 2010/2012 les concours Education ont principalement concerné les pays éligibles (ou en passe de le devenir) au Partenariat Mondial pour l'Education, notamment en Afrique francophone (Mali, Burkina, Mauritanie, Burundi, Tanzanie, Sénégal, Madagascar, Côte d'Ivoire et République Centrafricaine).

**Elle a tiré les leçons des évolutions et besoins des pays partenaires**. Comme indiqué ci-dessus (1.2) et confirmé par les évaluations, malgré des progrès remarquables en termes d'accès, l'enseignement fondamental demeurait fragile à la fin des années 2000. L'AFD s'est attachée à **relever les défis persistants** en termes d'accès, d'équité, de genre, d'efficacité interne et externe du système, de régulation des flux dans le post-primaire. Elle a commencé à déployer ses activités en appui au **premier cycle du secondaire** (Sénégal, Mauritanie, Burundi). Elle a soutenu des actions de **renforcement des capacités** ciblant non plus seulement les capacités de planification, mais également les capacités de gestion et de mise en œuvre des changements liés aux réformes.

L'AFD s'est également distinguée en se positionnant en appui d'**initiatives régionales innovantes visant à développer la qualité des apprentissages**. Elle a ainsi apporté son soutien aux programmes d'appui technique régionaux initiés par l'AUF et l'OIF au bénéfice des pays qui entendent développer la formation à distance des maîtres (**IFADEM**) et l'utilisation des langues locales au début du primaire (projet **ELAN**), tout en faisant évoluer les interventions du Pôle d'analyse sectorielle de Dakar et du **PASEC** (évaluation des acquis). Ces initiatives seront évaluées durant la période 2013-2015.

**PNDSE II Mauritanie – C2D 6,7M€ :** Appui au Programme national de **développement du système éducatif, de la petite enfance au supérieur**. Cette aide budgétaire sectorielle est ciblée sur l'amélioration de la qualité au primaire et secondaire, le développement de l'accès à l'école et au secondaire **(collèges ruraux, formation professionnelle, cycle modulaires courts et alternatives à l'enseignement général**) et le renforcement du **pilotage et de la gestion**.

**ADEM Sénégal – Subvention 12M€ :** L'objectif du programme est de contribuer à un **enseignement moyen de qualité** à travers i) le développement des conditions d'accès (nouveaux collèges publics dans la banlieue de Dakar) et ii) l'amélioration de la **gestion et du pilotage** du sous-secteur, la **qualité des enseignements et l'efficacité interne** (professionnaliser les acteurs, développer les projets d'établissements...).

**c) Segment formation : extension des interventions de l'AFD dans le domaine de l'EFTP**

En 2010-2012, l'AFD a significativement **renforcé ses interventions en faveur de centres de formation spécialisés publics, montés en partenariat avec le secteur privé, pour répondre aux besoins du marché du travail moderne** (près de soixante centres dans plus d'une quinzaine de pays : Maroc, Tunisie, Vietnam, Cambodge, Cameroun, Congo, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Guinée, Togo, Tanzanie, Rép. Dominicaine etc.). L'AFD a aussi soutenu la création de **centres de formation montés par des entreprises**, en complément de l'offre de formation publique.

**TOGO - Subvention 6M€ : Adaptation de l'offre de formation professionnelle dans le cadre d'un partenariat public-privé associant l'Etat et les organisations professionnelles, les grandes entreprises, les PME, les artisans** (création d'un centre de formation aux métiers de l'industrie pour les entreprises de la zone portuaire qui concentre 90% de l'activité industrielle au Togo, géré par une association de gestion). Parallèlement, le projet modernisera le fonctionnement du **Fonds national d'apprentissage**, en charge du financement de la formation professionnelle.

L'AFD **a enfin initié la rénovation des dispositifs nationaux de formation professionnelle** pour une offre diversifiée et mieux adaptée aux besoins des petites entreprises, **afin de favoriser l'insertion des jeunes, en zone rurale et dans le secteur informel** (Burkina, Cameroun, RDC).

**BURKINA - Subvention 5M€ : Rénovation du dispositif national** d'enseignement technique et professionnel afin d'améliorer l'insertion des jeunes. En collaboration avec Lux-Development et la coopération autrichienne, le projet soutient le développement du Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'artisanat **(FAFPA), dispositif de financement** de la formation des salariés du privé et de **l'apprentissage des jeunes non qualifiés**.

**CAMEROUN – AFOP (ARB) – C2D 30M€** : Rénovation du dispositif national de formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ce concours s'articule avec le Projet de Centres de Formation aux Métiers non agricoles en milieu rural également financé sur C2D Cameroun.

**d) Segment enseignement supérieur : appui renforcé et diversifié**

Aux côtés du MAE, l'AFD a poursuivi son **soutien à l'enseignement supérieur public professionnalisant** avec la création de l'ENIB, école nationale d'ingénieurs de Bizerte en Tunisie. Elle a également accompagné, en prêts non souverains uniquement, des **opérateurs privés et associatifs**. Dans un souci de diversification de l'offre éducative dans des pays où les améliorations de l'enseignement supérieur public sont lentes, l'AFD a notamment soutenu des projets relevant de **l'enseignement confessionnel** qui développe une offre de qualité relativement bon marché et qui compense les défaillances du public de manière plus complète et plus efficace que l'enseignement privé laïc.

**CAMEROUN – CONGO** : Prêt de 4M€ à l'**ISTAC** (formation d'excellence d'ingénieurs africains) ; Prêts de 7.7M€ et 10M€ à **l'Université des Montagnes et l'Université Catholique d'Afrique Centrale** au Cameroun.

**St DOMINGUE - PUCMM** : ligne de crédit destinée à l'extension de prêts étudiants à l'université.

**COTE D'IVOIRE** : C2D ci-dessus.

**e) Segment Emploi : nouvelles activités pour résorber le chômage des jeunes**

L'AFD a octroyé, pour la première fois, deux concours en faveur des politiques d'emploi, en particulier à destination des jeunes hommes et jeunes femmes. Elle est intervenue en Méditerranée (Tunisie) mais aussi en Afrique, dans le cadre du C2D Côte d'Ivoire, à la demande des autorités locales.

**Tunisie – PS 185M€ (EDU-IFP) :** En vue d'accompagner les décisions prises dans le cadre du **sommet du G8 à Deauville**, l'AFD a pour la première fois accordé un financement destiné à la mise en place des volets emploi et modernisation du secteur financier du **Plan d'Appui à la Relance (PAR) du gouvernement tunisien.**

## 2.5 L'AFD a également adapté ses moyens en 2010-2012

### a) Production de connaissances et contribution au débat

L'AFD a développé des études et travaux afin de capitaliser sur son portefeuille de projets, son expertise et celle de ses partenaires, de contribuer aux débats et d'inspirer ses nouveaux choix stratégiques.

| | **Etudes** | **Ateliers et conférences clés** |
|---|---|---|
| **Education** | - Langues de scolarisation : i) 6 études pays Lascolaf ; ii) Etude sur l'enseignement du français dans les établissements arabophones (avec le MAE)<br>- Etude sur la valorisation des sciences endogènes dans le primaire (avec Université de Nantes et CNRS)<br>- Etude sur l'enseignement privé (chercheur CERDI)<br>- Etude sur les TICE pour l'éducation en Afrique (CIEP)<br>- Etude sur la mesure de la qualité de l'éducation<br>- Evaluations décennales (Bénin, Niger, Burkina)<br>- Evaluation du Pôle de Dakar et du PASEC<br>- Stages : Edition scolaire, Etats fragiles | - Lancement de l'initiative ELAN 2011/2012 à Paris et Bamako (avec MAE, AUF, IOF)<br>- Atelier TICE – 2012<br>- Atelier sur les programmes sectoriels - 2011<br>- Bilan décennal plan sectoriel Bénin - 2012<br>- Biennales ADEA 2010 / 2012<br>- Conférence « Idées pour le Développement » : Bilan 10 ans PME + Prospective 2012<br>- Atelier avec Aide et Action<br>- Atelier avec Total education |
| **Formation – insertion** | - Travaux du GEFOP<br>- Etude sur les besoins en compétences et les dispositifs de formation dans le secteur de l'énergie en Afrique suite au séminaire UPDEA (avec TED)<br>- Etude sur la formation et l'employabilité de la jeunesse en Amérique latine (avec ALC)<br>- Stage : potentiel des métiers verts dans les PED | - Atelier sur dispositif d'insertion des jeunes avec les ONG - 2012<br>- 3ème congrès EFTP de l'UNESCO à Shangai - 2012<br>- CONFEMEN/OIF sur EFTP – 2012<br>- Participation active aux séminaires ETF et BIT sur le développement des compétences<br>- Atelier sur les métiers de l'énergie UPDEA Yamoussoukro –mars 2012 |
| **Emploi** | - Etude (en partenariat avec MED/CMI) sur les politiques actives d'emploi en Méditerranée<br>- Document de travail N°116 sur la formation et l'emploi en Méditerranée | - Atelier CMI Tunis - Juin 2011<br>- Atelier CMI au Caire - Octobre 2012 |
| **Transversal** | - Contribution à la *task force « learning metrics »* sur les indicateurs de l'agenda post-2015 | - Bilan 10 ans PME + Prospective 2012 |

### b) Développement des partenariats en 2010-2012

L'AFD a signé un partenariat avec le **PNUD** sur le développement des politiques d'emploi.

Le partenariat avec **GIZ – Lux Development** a abouti au cofinancement d'un projet au Burkina.

L'AFD a également renforcé son partenariat avec les instances de la francophonie, **l'OIF et l'AUF**.

Au **niveau européen**, l'AFD a contribué aux rencontres d'experts européens dans le secteur de l'éducation et participé aux rencontres de la Direction Générale autour des axes prioritaires de collaboration.

Elle a développé ses activités de conseil au sein du groupe et notamment auprès de **Proparco.**

Suite à une étude bilan réalisée en 2010, l'Agence a constitué un **groupe de travail sur l'utilisation pédagogique des TICE** afin de soutenir l'émergence de nouveaux acteurs, de modèles économiques soutenables et de projets innovants.

### c) Redevabilité et suivi

L'AFD a mis à jour sa brochure éducation-formation en 2010.

**Les indicateurs agrégeables *(Annexe 8)*** (résultats prévisionnels des projets octroyés en 2010-2012, soutenus en tout ou partie par l'AFD). Sur la période 2010-2012, les concours de l'AFD ont contribué à :

| Indicateurs | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|---|---|---|
| Nombre d'enfants scolarisés chaque année le cycle primaire d'éducation | 13.3M | 7.6M | 10.5M |
| Part des filles dans le total des enfants scolarisés au niveau du collège | 42% | 44% | 41% |
| Nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle | 28000 | 98000 | 207000 |

### 2.6 Les enseignements et le positionnement de l'AFD

| *Forces* | *Faiblesses* |
|---|---|
| - Présence historique et reconnue dans l'espace francophone<br>- Expérience sur les programmes sectoriels en ASS<br>- Initiatives régionales innovantes (ELAN, IFADEM, PASEC, Pôle d'analyse sectorielle de Dakar)<br>- Diversité de l'offre technique et financière, richesse et renommée de l'expertise française en matière éducative<br>- Expérience de création / réhabilitation de centres FP dans les secteurs modernes en partenariat avec le privé | - Baisse de l'enveloppe de subventions / pays<br>- Limite du mandat sur l'enseignement supérieur<br>- Faible développement des synergies internes AFD<br>- Peu de délégations<br>- Partenariats peu opérationnels<br>- Inadéquation des moyens dans les Etats fragiles |
| ***Opportunités*** | ***Menaces*** |
| - Croissance économique continue et émergence d'une classe moyenne solvable (forte demande de qualification et de formation continue)<br>- Enrichissement de l'offre AFD (guichet ONG, FEXTE…)<br>- Regain d'intérêt international pour la dimension sociale<br>- « Partenariat mondial pour le développement »<br>- Synergies au sein de la « maison France »<br>- Développement des TICE<br>- Délégation de fonds (UE, PME) | - Marges réduites pour le financement de l'éducation<br>- Présence de la France au CA du PME<br>- Limitation des capacités d'identification et de suivi en agence<br>- Incertitudes sur l'agenda post-2015<br>- Diversification croissante des besoins des pays |

## 3 ORIENTATIONS DU CADRE D'INTERVENTION 2013-2015 : Mieux appréhender les multiples dimensions du développement du capital humain

***2010-2012 a été une période charnière. Tout en confortant son appui prioritaire à l'éducation de base, l'AFD a diversifié ses activités en faveur de l'insertion des jeunes. La perspective 2015 ouvre une période de rupture.***

### 3.1 Mission : Défendre une approche intégrée du continuum éducatif en lien avec la citoyenneté l'emploi

A trois ans de l'échéance 2015, **les objectifs de l'AFD doivent être ambitieux**, **en réponse aux attentes des pays du Sud** qui soulignent la nécessité d'aller bien au-delà du cycle primaire, pour couvrir le secondaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, en insistant sur la maîtrise des compétences nécessaires au développement autonome des personnes, au niveau économique, professionnel, citoyen et à leur insertion dans la société.

**Ses interventions reposeront sur 3 axes stratégiques articulés et interdépendants :**

- **Education - Favoriser l'accès de tous les enfants à une scolarisation de base de qualité** (cycle primaire et collège) permettant une alphabétisation durable et un parcours autonome vers des formations ou vers l'emploi
- **Formation - Doter les jeunes de compétences utiles dans la vie citoyenne et sur le marché du travail :** développer une offre de formation (lycée, formation professionnelle, enseignement supérieur) alliant adaptation aux enjeux économiques et environnementaux, inclusion sociale, excellence académique et partenariats stratégiques ;
- **Emploi – Protection sociale : Favoriser une transition réussie vers le marché du travail et l'accès de tous les jeunes à des emplois décents :** intervenir en appui aux dispositifs d'insertion et politiques d'emploi, explorer le segment de la protection sociale associé à l'éducation et l'emploi ;
- **Axe transversal : Améliorer l'efficacité et l'impact des interventions**
  - o Contribuer, sur l'ensemble des segments, à la nouvelle stratégie "genre et développement" 2013-2017 validée par le CICID du 31 juillet 2013 (stratégie opérationnelle et plan d'actions en cours d'élaboration en ligne avec le CIT « genre » de l'AFD) ;
  - o Renforcer les capacités des différents acteurs de l'éducation en lien avec le CIT « Soutenir le renforcement des capacités » (en cours de validation) pour accompagner les réformes et renforcer la gouvernance des systèmes éducatifs nationaux ;
  - o Développer les synergies entre les départements techniques de l'AFD ;
  - o Contribuer au dialogue multi-bailleurs (déclaration de Paris) ;
  - o Développer les études et évaluations[5], mobiliser l'expertise et les financements des partenaires (« équipe France », bailleurs, secteur privé, ONG, collectivités, institutions spécialisées, experts et universitaires) ;
  - o Renforcer la communication et contribuer utilement au débat ;
  - o Développer la mesure des résultats de développement et le suivi qualité (tableau de bord CIS) ;
  - o Contribuer à la redéfinition de l'agenda international éducation post-2015 en collaboration avec le MAE.

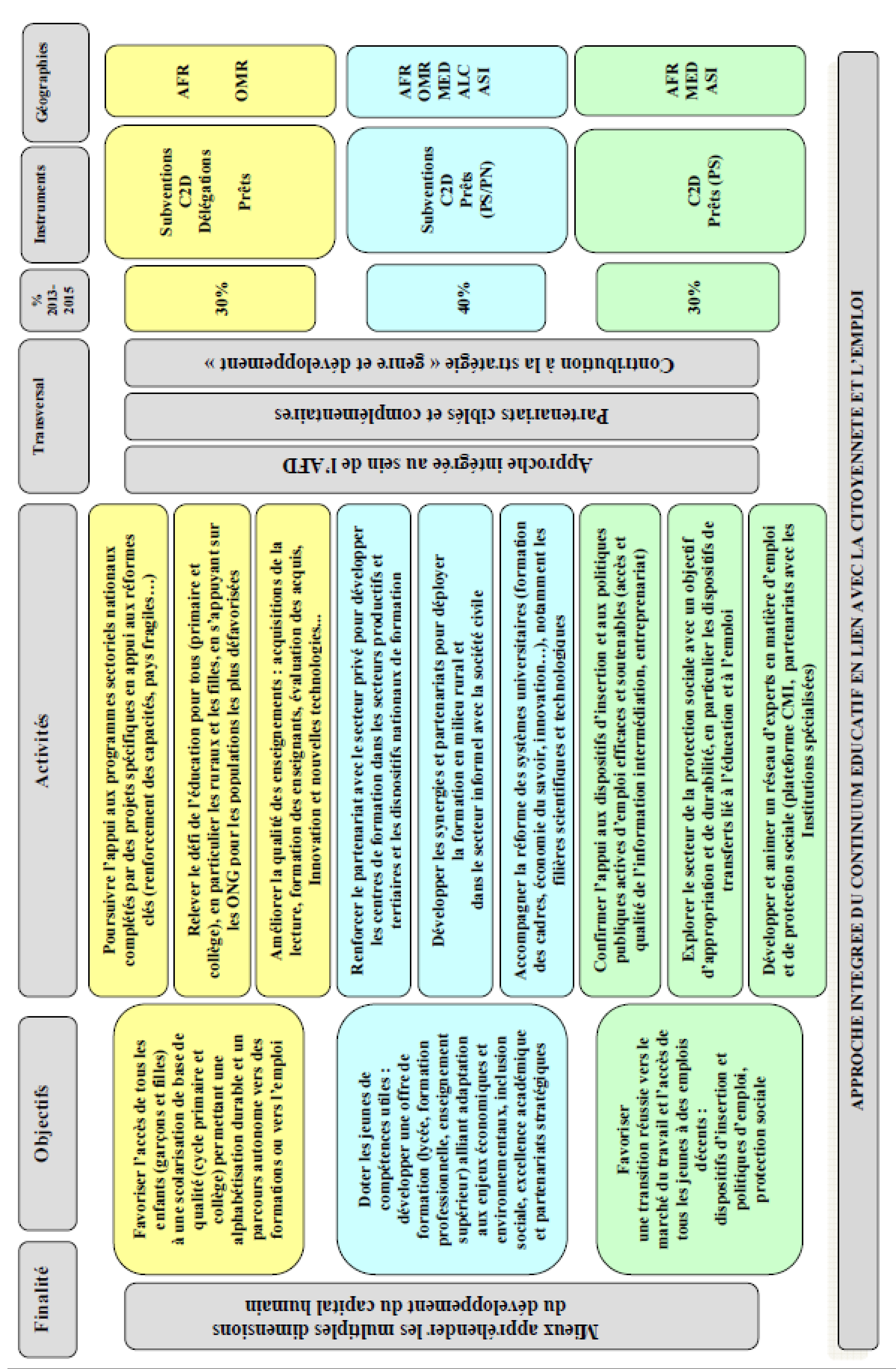
---

[5] Voir 2.5. a) Production de connaissance et contribution au débat et 3.6.b)

## 3.2 Programme d'activités (800M€) et Cadre logique

Compte tenu des exigences en termes de suivi de portefeuille, de la volonté de capitaliser et d'explorer de nouveaux axes d'intervention, l'**objectif pour 2013-2015 est de 800M€ (**volume d'activités annuel de 250-300M€), ce qui implique notamment d'augmenter les activités en faveur de la formation et de l'emploi.

Conformément à l'approche intégrée que défend l'AFD, il est par ailleurs proposé de **maintenir des objectifs ambitieux de concentration des subventions sur le secteur éducation-formation**.



### 3.3 Axes stratégiques

- **Axe 1 - Education : favoriser l'accès de tous les enfants à une scolarisation de base de qualité, étendue désormais à l'enseignement moyen (cycle primaire et collège – enseignement fondamental obligatoire), permettant une alphabétisation durable et un parcours réussi vers des formations ou vers l'emploi**

***Le primaire et les premières années du secondaire sont le socle de tout système éducatif et demeurent une priorité absolue, en particulier en milieu rural, articulée avec la préparation à la formation (Axe 2) et l'emploi (Axe 3).***

La **valeur ajoutée de l'AFD est reconnue et recherchée**, en particulier en Afrique francophone, comme le prouve le mandat d'entité de supervision des fonds du PME qu'elle a obtenu au Burkina. Elle continuera d'accompagner les pays partenaires vers une mise en œuvre plus efficace des réformes, une gestion équilibrée des différents cycles, vers un pilotage de la qualité de l'éducation garantissant un « socle de connaissances et compétences » à tous les élèves (en lien avec les standards internationaux). Tous les projets de l'axe 1 intégreront une dimension genre.

***Poursuivre l'appui aux programmes sectoriels nationaux complétés par des projets spécifiques***

**Le maintien de la présence de l'AFD dans le dialogue politique sectoriel au niveau bilatéral** permettra de renforcer la coordination des acteurs et des fonds mobilisés, de faciliter l'articulation entre les initiatives régionales et les programmes nationaux et d'obtenir la gestion de fonds délégués (UE, PME…).

Ces interventions pourront être complétées par des **projets d'appui spécifiques** pour assurer un conseil rapproché sur des **réformes clés où l'AFD peut avoir un effet de levier et valoriser son expertise et celle de ses partenaires** (AUF, OIF, IREDU, Pôle de Dakar rénové...).

En s'appuyant sur le CIT « Soutenir le renforcement des capacités » et les enseignements tirés des premières évaluations décennales, l'AFD soutiendra les programmes de **renforcement des capacités**. Elle mettra l'accent sur la responsabilisation des acteurs aux échelons déconcentrés et décentralisés, la gestion des ressources (humaines et financières) pour favoriser la transformation de ces ressources en résultats d'apprentissage. Dans **les pays « fragiles** », l'AFD renforcera son processus d'instruction afin d'analyser au mieux les contraintes et impacts de ces fragilités sur le système éducatifs et favorisera le recours à une diversité d'acteurs (communautés, agences locales d'exécution, ONG, experts, collectivités locales, administrations déconcentrées, UNICEF etc).

***Relever le défi de l'éducation pour tous (enseignement fondamental : primaire et collège)***

L'AFD poursuivra les **efforts pour rendre l'accès universel** en augmentant les capacités d'accueil (infrastructures, équipements et matériels pédagogiques) et en favorisant la scolarisation des **ruraux et des filles à un enseignement de base de qualité,** en lien avec les orientations fixées par le CIT « Genre ». Elle encouragera **l'articulation entre l'offre publique et privée**, en partenariat et appui conseil de PROPARCO.

Les solutions de masse n'étant pas adaptées aux **populations isolées et marginalisées**, l'AFD interviendra pour améliorer la couverture aux marges en **appui des ONG (FISONG), des collectivités locales, des Nations-Unies**. Elle explorera aussi les **transferts conditionnels** (Axe 3) pour développer la demande des populations les plus vulnérables.

Afin de **répondre à la demande dans le premier cycle du secondaire**, l'AFD soutiendra plus spécialement les collèges de proximité afin de favoriser un accès plus équitable, notamment des adolescentes. Elle appuiera en particulier le développement de **modèles adaptés** et soutenables en **milieu rural** (ex polyvalence des enseignants).

Avec l'appui de l'expertise française spécialisée (CIEP, la main à la pâte), l'AFD encouragera enfin le déploiement des **enseignements scientifiques et l'éducation à l'environnement** (gestion durable de la biodiversité notamment).

***Améliorer la qualité des enseignements***

Dans la continuité des initiatives régionales qu'elle soutient en faveur de la qualité (ELAN, IFADEM et PASEC), l'AFD s'attachera à **renforcer les acquisitions fondamentales,** à améliorer la **formation initiale et continue des enseignants, à développer l'évaluation des acquis des élèves**.

Sur les mêmes thématiques, l'AFD soutiendra des **projets de recherche** et les innovations avec le PME (délégation de fonds) ou d'autres partenaires en appui aux pays d'Afrique subsaharienne.

L'AFD soutiendra **l'accès à des enseignements de qualité et la production de contenus didactiques s'appuyant sur les TICE**. Elle s'appuiera sur le groupe de travail qu'elle a initié en 2011 avec les entreprises (Orange, Alcatel, TV5 etc.), les institutions (UNESCO, AUF, OIF, MAE, Alliance française, BNF), les fondations (w.w.web foundation), les ONG (GRET, REPTA, Apreli, Aide et Action, Alliance des éditeurs indépendants etc.) Elle sensibilisera les agences locales afin de faire émerger des projets pilotes innovants puis à l'échelle nationale (CZZ).

**La subvention sera le produit financier privilégié pour l'enseignement fondamental dans les pays les moins avancés. Le financement en prêt du collège sera également exploré, dans les pays éligibles.**

**- Axe 2 - Formation : Doter les jeunes de compétences utiles en développant une offre de formation (lycée, formation professionnelle, enseignement supérieur) alliant adaptation aux enjeux économiques et environnementaux, inclusion sociale, excellence académique et partenariats stratégiques**

***En complément de l'axe 1 (fondamental), le développement des compétences doit répondre aux besoins du marché et de la société et préparer efficacement l'insertion des jeunes garçons et femmes (axe 3 - transition vers l'emploi). L'AFD accroîtra significativement la part des projets de formation classés 1 au titre du genre d'ici 2015.***

***Secteurs productifs et tertiaires : renforcer l'approche historique de l'AFD avec le secteur privé***

Afin de consolider et déployer l'approche PPP – Partenariats public privé qu'elle porte depuis 15 ans, y compris dans les économies avancées et les pays anglophones, l'AFD **favorisera l'implication des acteurs économiques** dans la définition, la mise en œuvre, le financement et la gestion des projets de formation. Elle s'attachera à renforcer les branches et les organisations professionnelles partenaires des centres de formation. Elle poursuivra également son appui aux **projets de formation initiés directement par les opérateurs économiques**.

L'AFD continuera d'apporter son soutien aux services publics pour la mise en place de lycées techniques et de **centres de formation professionnelle dédiés aux secteurs productifs, industriels et tertiaires porteurs, y compris dans le domaine environnemental (énergie durable, ville durable…).** Elle encouragera notamment les synergies entre les divisions techniques de l'AFD et la mobilisation de **l'expertise française** en faveur de la structuration de filières créatrices d'emploi, notamment dans les secteurs où la France dispose d'avantages comparatifs.

Elle appuiera le **changement d'échelle** requis en diversifiant et renforçant l'offre de formation. Elle soutiendra les réformes sectorielles et la mise en place de **dispositifs nationaux de formation initiale et continue soutenables (**normalisation des cadres de certification, validation des acquis, fonds de formation alimentés notamment par une taxe professionnelle), flexibles et pilotés par le besoin économique, en lien avec un nouveau pôle d'expertise régional.

Un travail de capitalisation permettra de développer des **outils méthodologiques.**

***Secteurs rural (agricole et non agricole) et / ou informel : développer les synergies et partenariats***

Etant donné l'importance de **l'économie rurale** et informelle dans les pays du Sud et en dépit des contraintes évidentes de financement, l'AFD ne peut être absente de ces segments.

L'AFD développera les synergies entre ARB et EDU pour soutenir la **formation rurale de base et supérieure** répondant aux besoins de compétences des entreprises formelles et informelles pour les **métiers agricoles et para-agricoles**. Elle mobilisera également l'expertise de la Direction Internationale du Ministère de l'Agriculture, la communauté scientifique réunie à Agropolis International, l'AFPI...

L'AFD s'appuiera sur la **société civile** (ONG, coopération décentralisée) pour renforcer les dispositifs visant les **jeunes non qualifiés et la formation dans le secteur informel**. Dans la continuité de la facilité initiée en 2008, elle appuiera une nouvelle initiative FISONG dédiée à l'insertion des jeunes (garçons et filles) par **l'apprentissage** et soutiendra les travaux de capitalisation afin de déployer ces initiatives innovantes à plus grande échelle. Elle contribuera également au déploiement du réseau d'écoles « Nouvelle chance » en Méditerranée.

***Enseignement supérieur : Accompagner la réforme des systèmes universitaires***

La **faible adéquation qualitative et quantitative de l'offre d'enseignement supérieur** dans tous les pays du champ d'intervention de l'AFD menace le système éducatif tout entier, la compétitivité économique et la cohésion sociale. La situation est particulièrement fragile sur le continent africain. De plus, une très **forte demande de collaboration** avec les établissements d'enseignement supérieur français émane des pays émergents, notamment en Amérique Latine.

**En synergie avec le MAE qui concentre ses moyens sur la mobilité des étudiants, l'AFD pourra intervenir en prêt sur la partie haute du système éducatif**, en coordination avec les bailleurs régionaux et multilatéraux.

La coopération française renforcera ainsi sa contribution à la formation des cadres des pays francophones, à l'économie du savoir, à l'innovation et la création d'entreprises, à la compétitivité, à la convergence des normes sociales. Elle favoriserait **l'émergence d'une nouvelle génération d'établissements**, spécialement dans les filières scientifiques et technologiques répondant aux besoins de l'économie et ouverts sur la recherche internationale.

Elle redonnera ainsi à la France la possibilité de peser dans le redressement de l'enseignement et permettra de renforcer le **déploiement de l'influence académique et scientifique française** dans l'ensemble des géographies. L'extension des activités de l'AFD dans le supérieur, aux côtés du MAE, s'inscrit parfaitement en ligne avec l'approche intégrée du continuum éducatif qu'elle défend.

Le CEFEB sera également mobilisé et un appui conseil sera offert à PROPARCO en faveur de l'université privée.

**Les interventions de l'AFD dans le domaine de la formation peuvent mobiliser l'ensemble de son offre technique et financière.** En subventions, l'accent sera mis sur l'accompagnement, tandis que les prêts, dans les pays éligibles, seront destinés au développement des infrastructures. **Les enjeux économiques et sociaux, tant dans les pays bénéficiaires qu'en France, militent pour que les prêts soient davantage mobilisés sur ce segment.**

- **<u>Axe 3 Emploi – Protection sociale :</u> Favoriser une transition réussie vers le marché du travail et l'accès de tous les jeunes à des emplois décents, en appuyant les dispositifs d'insertion et les politiques d'emploi, en explorant le segment de la protection sociale associé à l'éducation et l'emploi**

***A l'issue de leur formation (fondamentale – axe 1 et post-collège - axe 2), l'accès à des emplois décents pour tous les jeunes repose sur des dispositifs efficaces et durables de transition et d'accompagnement vers le marché du travail. Les obstacles et leviers pour faciliter le parcours des femmes en particulier seront pris en compte.***

***Confirmer l'appui aux dispositifs d'insertion et aux politiques d'emploi efficaces et soutenables***

L'AFD étendra ses interventions dans les pays qui s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes.

En complément du développement des compétences (Axe 2), elle s'attachera à renforcer l'efficacité externe des dispositifs de formation par une **meilleure interface entre la formation et l'emploi**, via notamment la mise en place de mécanismes d'orientation et d'insertion (développés au sein des centres ou non, par la société civile, les institutions locales…) qui assurent aux sortants un accompagnement vers le marché du travail.

Toujours en complément et synergie avec l'Axe 2, elle soutiendra également l'élaboration et la mise en œuvre de **politiques publiques actives d'emplois efficaces et soutenables qui visent à faciliter la transition vers le marché** du travail, pour les publics diplômés mais aussi les populations vulnérables et les femmes. Ces politiques visent notamment à faciliter : i) l'accès et la qualité de l'information sur le marché du travail (y compris via les nouvelles technologies, les observatoires) et ii) l'intermédiation entre l'offre et la demande (services d'orientation, conseil, placement au sein des SPE - Services Publics de l'Emploi) et iii) l'auto-emploi (ci-après).

Dans ce cadre, l'AFD s'attachera aussi à renforcer les synergies au sein de l'agence avec le CIT « Développement des petites et moyennes entreprises » en **faveur des politiques publiques et structures d'appui à l'entreprenariat, à l'auto-emploi et au développement de la micro-finance**, notamment dans les filières porteuses (EDU / IFP : production de connaissance, partenariats conjoints et co-financements, par exemple au Tchad, dans les TAP).

En appui aux stratégies de développement durable, l'AFD cherchera enfin à combiner les **dynamiques formation - emploi et environnement** pour contribuer au renforcement de la compétitivité verte (EDU / TED / EAA / ARB).

***Explorer le secteur de la protection sociale***

Au-delà des politiques actives d'emploi, les pays ont besoin de mettre en place des systèmes qui protègent les populations contre les risques et évitent le nivellement par le bas des normes sociales. En ligne avec les orientations européennes, « la protection sociale dans la coopération au développement de l'UE », elle cherchera à développer un **appui en ingénierie institutionnelle et financière**, avec un **objectif affirmé d'appropriation et de durabilité**.

Elle visera à appuyer les réformes et le changement de modalités de la dépense publique mais les coûts récurrents devront être supportés par le budget national et la contribution du secteur productif privé. Elle privilégiera ainsi les démarches de construction progressive de **socles de protection sociale financièrement viable**.

Dans une approche pragmatique, elle étudiera dans un premier temps les **dispositifs de transferts liés à l'emploi et l'éducation** (Ex programmes qui ont fait leurs preuves au Mexique – Progresa ou au Brésil – Bolsa Familia ; programmes français de coopératives qui garantissent les droits sociaux attachés au salariat, programmes HIMO, autonomie des femmes…) en mobilisant l'expertise française et les ressources internes (RCH / APR). Elle pourra dans un second temps, en lien avec les divisions SAN, ARB, IFP, explorer les dispositifs d'assurances en lien avec le droit du travail (chômage, récolte…)

***Développer et animer un réseau d'experts***

Afin de consolider sa connaissance du secteur emploi-protection sociale, l'AFD s'appuiera en particulier sur la plateforme qu'elle anime (EDU-MED) au sein du CMI (Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée).

Plus globalement, l'AFD renforcera ses partenariats avec les **institutions spécialisées (PNUD, BIT, GIP Inter, Pôle Emploi international, Conseil inter-agence de coopération pour la protection sociale…) et les autres bailleurs** (Banque Mondiale, Banque Africaine, Banque Asiatique, Union Européenne, PNUD…). Elle développera des partenariats opérationnels pour déployer les initiatives françaises innovantes et réussies en faveur de l'emploi et de la protection sociale (par exemple avec les plateformes Initiatives France, l'ADIE, Coopaname…)

Elle développera ainsi une communauté de pratique, organisera et participera à des études, évaluations des programmes existants et ateliers d'échanges d'expériences, qui pourront déboucher sur des **financements**.

Le soutien aux **objectifs de convergence sociale** et aux **dispositifs innovants d'insertion** pourra bénéficier de subventions dans le cadre de collaborations avec **la société civile. L'appui aux politiques d'emploi** reposera en priorité sur les prêts souverains avec MED, ASI, ALC et les C2D avec AFR.

**L'AFD développera une approche différenciée de la promotion de la protection sociale.** L'appui aux pays émergents se fera en priorité sous forme **d'assistance technique** (FEXTE). Un soutien financier aux mécanismes de protection sociale (sous forme de **subventions**) ne pourra être envisagé que dans les pays les moins avancés.

### 3.4 De la stratégie à l'action : priorités géographiques et concours envisagés

#### a) Afrique (AFR)

Le CIR Afrique confirme que l'AFD interviendra dans les pays pauvres prioritaires (hors Ghana et Comores) pour développer l'enseignement fondamental, le cycle secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur avec le MAE.

L'AFD accompagnera en priorité les pays éligibles au Partenariat Mondial pour l'Education (PME), ou ceux déposant une requête, en particulier en Afrique francophone, en obtenant si possible la gestion déléguée des fonds du PME. Elle appuiera les initiatives et pôles régionaux d'expertise rénovés qui contribuent à améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs, en appuyant les capacités de mise en œuvre des stratégies sectorielles par les bénéficiaires.

**Education :** Entité de supervision du PME au Burkina, appui des programmes sectoriels au Burundi, en RDC (C2D), en particulier au niveau du secondaire au Bénin, en Guinée (C2D), au Togo, à Djibouti, au Niger, en Mauritanie (C2D), au Sénégal, au Mali et au Gabon

**Formation – Insertion** : Madagascar, RDC (C2D), Burundi, Guinée (C2D), Sénégal, Tchad (avec IFP)

**Supérieur** : Cofinancement avec BM et BAD à identifier en Afrique, y compris anglophone

**Expertise / projets régionaux :** Pôle Dakar II, PFOP, UPDEA (avec TED)

#### b) Méditerranée (MED)

Dans le contexte des printemps arabes, le CIR Méditerranée retient trois finalités sur la période 2012-14 : i) Croissance et emplois, ii) Cohésion sociale et territoriale ; iii) Amélioration de la qualité de vie.

La région connaît le plus haut taux de chômage des primo-demandeurs d'emploi au monde. L'AFD appuiera le renforcement des capacités des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à i) accompagner les politiques d'emploi et à ii) adapter les dispositifs de formation (supérieure et professionnelle) aux besoins du secteur privé.

**Maroc** : Aide Budgétaire « Compétences et Emploi » ; Formation aux métiers « Energie renouvelable » (avec TED) ;

**Liban** : Formation niveau supérieur (CNAM) ; prospection « Formation aux métiers Eau » (avec EAA), stratégie FP

**Tunisie** : Appui aux réformes des stratégies Emploi et FP

**Egypte - Jordanie – Turquie** : Prospection FP & politiques emploi (en lien avec IFP)

**Partenariats** : Programme CMI – Réseau d'écoles « nouvelle chance » en Méditerranée

#### c) Asie / Amérique Latine / Caraïbes (ASI / ALC)

Les Etats et les universités locales sont demandeurs de collaboration avec les établissements français, dans des contextes où les entreprises françaises développent également leur présence. Le développement du capital humain s'inscrit également dans les pays émergents au cœur du mandat « croissance verte et solidaire » de l'AFD.

**Amérique latine :** Les démocraties latino-américaines sont très sensibles à la problématique de la pauvreté et des inégalités, comme le montre le succès des programmes de transferts conditionnés. Des politiques sociales plus performantes, notamment en matière d'éducation et de formation professionnelle, sont donc indispensables. La possibilité de promouvoir des partenariats dans le domaine de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur sera explorée, autour du triptyque « inclusion sociale, excellence académique et partenariats stratégiques » en lien avec Proparco.

**Asie :** Afin de soutenir le secteur productif des pays les moins développés face au poids écrasant des grands émergents, et relever les défis environnementaux dans les pays émergents, l'AFD concentrera son action sur les filières porteuses (renforcement de la formation pour augmenter la productivité dans ces filières).

**Amérique Latine :** Prospection Colombie / Pérou / Saint Domingue / Suriname

**Vietnam – Cambodge :** Centres de formation sectoriels (tourisme, aéronautique, rural…), stratégie FP

**Philippines :** Programme ICIG (*Increasing Competitiveness for inclusive growth*) : Srtaégies Formation et emploi en lien avec les métiers verts et les enjeux de croissance verte – cofinancement BAsD

**Partenariats :** BID et BAsD (FP-insertion) ; BIT (métiers verts) ; Etablissements enseignement sup. français

#### d) Outre-Mer (OMR)

La stratégie de l'AFD dans les Outre-Mer retient comme axe de concentration la **cohésion sociale** qui inclut les enjeux éducation, formation et emploi. **Les interventions de l'AFD se concentreront sur les segments et les géographies où les activités de l'agence présentent une valeur ajoutée reconnue**.

En matière de **formation professionnelle**, l'AFD poursuivra ses travaux de production de connaissance sur les enjeux spécifiques aux Outre-Mer, pourra accompagner les autorités locales qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs stratégies et contribuera au financement des investissements requis. Dans le contexte du niveau de chômage très élevé des jeunes non diplômés, l'AFD veillera à développer des actions en faveur de la **formation des jeunes non qualifiés**.

En matière de formation **primaire et secondaire**, l'AFD continuera à financer les infrastructures scolaires via son soutien à l'investissement des collectivités locales ultramarines, notamment dans les DOM présentant une croissance soutenue des effectifs scolaires (Guyane, Mayotte). En matière de stratégie éducative, l'AFD pourra accompagner les collectivités du Pacifique (dont c'est le domaine de compétence) qui le souhaitent à répondre au mieux aux enjeux locaux spécifiques.

La période du CIS sera enfin mise à profit pour renforcer les liens de l'AFD avec les **universités ultramarines** dans le nouveau contexte issu de la loi d'autonomie des universités.

**Ensemble des Outre-mer :** Financement des infrastructures scolaires et de formation continue

**Polynésie française :** Prospection et diagnostic des besoins sur la catégorie des 16-25 ans (segment FP)

**Partenariats** : Ecole de la Seconde Chance, Service Militaire Adapté

### 3.5 Optimiser les moyens et les synergies

#### a) Une équipe dédiée renforcée

L'AFD s'est dotée d'une équipe dédiée polyvalente, à parité, afin de consolider son positionnement dans le secteur éducatif : développer ses interventions en faveur de la qualité, dans les domaines des nouvelles technologies, du supérieur, de l'emploi, de la protection sociale, renforcer les partenariats, le plaidoyer et les études.

#### b) Une approche intégrée au sein de l'AFD

**L'insertion, l'emploi des jeunes et la protection sociale étant un enjeu majeur transversal pour l'Agence, l'AFD développera en premier lieu les synergies internes**.

Elle visera à renforcer l'offre de formation dans les secteurs productifs et marchands (EAA / TED), à soutenir la formation en milieu rural (ARB), les PME et l'entreprenariat (IFP), les thématiques « santé-nutrition-éducation » (SAN-ARB-EDU). Elle poursuivra ses activités d'appui conseil auprès de PROPARCO.

L'AFD réalisera une **session de formation** pour renforcer l'expertise des Agences.

#### c) Des partenariats ciblés et complémentaires

Afin de **concentrer ses interventions et optimiser sa valeur ajoutée**, l'AFD nouera des collaborations avec des partenaires ayant des activités complémentaires :

**Société civile :** L'AFD développera le dialogue avec les ONG et les collectivités, maillons essentiels du développement local et incontournables dans le domaine de l'éducation. Une première FISONG est lancée en 2013 dans le domaine de l'insertion par apprentissage. Une seconde FISONG sera initiée en 2015 en faveur de l'accès des populations les plus marginalisées (notamment les ruraux, les filles mais aussi les handicapés, les nomades…). L'AFD s'appuiera également sur le partenariat qu'elle a signé avec OCEMO pour déployer le modèle des « écoles de la nouvelle chance » en Méditerranée.

**Bailleurs :** L'AFD poursuivra ses échanges avec l'UE et le PME afin d'identifier les opportunités de délégation de fonds. Elle renforcera les partenariats opérationnels avec les bailleurs de fonds européens, tels que GIZ et LuxDev. Elle cherchera à établir des partenariats avec les bailleurs multilatéraux et régionaux, notamment la Banque Mondiale sur les volets Emploi-Protection sociale et Enseignement Supérieur, la BAD sur les axes Formation et Emploi, la BAsD sur les métiers verts et la BID sur la Formation Professionnelle et l'Enseignement Supérieur, les Nations-Unies.

Elle formalisera ces collaborations avec des **partenaires techniques** sur chacun des 3 axes d'intervention :

i) Education : Groupe de travail TICE (AUF) ; Groupe de travail Post-2015 ; UNICEF ; ONG
ii) Formation : OCEMO / E2C « Ecoles nouvelle chance » ; Etablissements enseignement supérieur français ;
iii) Emploi – protection sociale : BIT ; ONG ; Equipe France (GIP Inter, Pôle Emploi international…).

**e) Des études ciblées et un réseau d'experts consolidé pour améliorer la qualité des interventions et les résultats de développement (évaluations, capitalisation, plaidoyer)**

Afin de repérer les bonnes pratiques, développer des outils méthodologiques et anticiper les besoins, l'AFD propose d'initier les études ci-après et de mobiliser un vaste réseau d'experts et chercheurs, notamment français :

| | **Etudes - Recherche** | **Réseaux d'experts** |
|---|---|---|
| **Education** | - Accès aux marges (populations vulnérables, nomades, genre) : capitalisation<br>- Collège rural : étude de capitalisation / séminaire<br>- Evaluation ELAN / IFADEM / PASEC<br>- TICE : Savoir Commun<br>- *Task force « learning metrics »* (post-2015) | Equipe France<br>Universités – AUF / OIF<br>**ONG** - Collectivités locales<br>CIEP ; Main à la pâte ; **UNICEF**<br>**Groupe de travail TICE (AUF)**<br>**Groupe de travail post-2015** |
| **Formation** | - Guide méthodologique d'élaboration de PPP<br>- Filières porteuses ; Etudes CMI / ETF<br>- Potentiel des métiers verts dans les pays émergents<br>- Diagnostic de l'enseignement supérieur africain | **Equipe France**<br>GEFOP – PFOP – FAR - ETF<br>**Etablissements français**<br>Agropolis, Min. Agriculture<br>**E2C / OCEMO** |
| **Emploi – Protection sociale** | - Dispositifs d'insertion des jeunes : Capitalisation (avec DPO-ONG, IFP)<br>- Dynamiques formation-emploi et environnement<br>- Transferts conditionnels (avec RCH) & Guide d'intervention protection sociale | **Equipe France**<br>**ONG**<br>**BIT** – PNUD - CMI<br>BM (Communauté de Pratique) |

Elle élaborera un nouveau **Plan de communication** (brochures, conférences, articles, films…).

L'AFD s'attachera enfin à **capitaliser, débattre, informer et sensibiliser** sur les axes prioritaires qu'elle a fixés dans les domaines éducation, formation et emploi-protection sociale, en collaboration avec les autres départements de l'agence et ses tutelles.

Elle tentera notamment de contribuer à l'animation de l' « écosystème français des acteurs de l'éducation » pour développer **le plaidoyer** et préparer les échéances de 2015.

**f) Un plan d'action « éducation et genre »**

Comme indiqué dans chacun des trois axes, les projets soutenus par l'AFD dans le domaine du développement humain doivent être exemplaires en ce qui concerne le traitement des questions de genre.

En conséquence, le CIT Genre de l'AFD inclut un volet « éducation-formation-emploi » qui repose sur :

- des études visant à mieux identifier les obstacles et leviers d'action sur les trois axes ;
- des activités de communication, de formation, de sensibilisation et de plaidoyer renforcées, en collaboration avec le MAE, la société civile, les autres bailleurs, les Nations-Unies ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique visant à favoriser une intégration des questions de genre à toutes les étapes du processus d'instruction, de suivi et d'évaluation des projets.

Le partenariat avec l'UNICEF, en cours de formalisation, devrait intégrer prioritairement des activités conjointes visant à favoriser la scolarisation des filles.

**g) Des indicateurs de suivi actualisés**

**Les indicateurs agrégeables ont été révisés et validés par le CICID du 31 juillet 2013.**

Les deux indicateurs retenus sont désormais :

- Le nombre d'enfants scolarisés au primaire et au collège (base : coûts unitaires)
- Le nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD

**Le tableau de Bord du CIS est présenté ci-après (*Annexe 9*)./.**

## SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|---|---|
| ADEA | Association pour le développement de l'éducation en Afrique |
| ADIE | Association pour le Droit à l'Initiative économique |
| AFR | Département Afrique - AFD |
| AFPI | Association de Formation Professionnelle de l'Industrie |
| ALC | Département Amérique Latine - AFD |
| APD | Aide publique au développement |
| ARB | Département Agriculture – Développement Rural et Biodiversité - AFD |
| AUF | Agence universitaire de la francophonie |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BAsD | Banque asiatique de développement |
| BID | Banque interaméricaine de Développement |
| BIT | Bureau international du travail |
| BM | Banque mondiale |
| CEFEB | Centre d'études financières et bancaires (groupe AFD) |
| CICID | Comité interministériel de la coopération internationale et du développement |
| CIEP | Centre international d'études pédagogiques |
| C2D | Contrat de désendettement et de développement |
| CIR – CIT | Cadre d'Intervention Régional / Transversal |
| CMI | Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée |
| CNAM | Conservatoire National des Arts et Métiers |
| COM | Contrat d'Objectifs et de Moyens |
| CONFEMEN | Conférence des ministres de l'Education nationale (des pays de la francophonie) |
| DDH | Département du développement humain – AFD |
| DFID | Department for international development (coopération britannique) |
| DOM | Départements d'Outre Mer |
| DPO | Département en charge des ONG - AFD |
| EAA | Département Eau et Assainissement - AFD |
| ELAN | Initiative Ecole et Langues nationales en Afrique |
| EPT | Education pour tous |
| E2C | Ecole de la seconde chance de Marseille |
| FP | Formation professionnelle |
| FSP | Fonds de Solidarité Prioritaire |
| IFADEM | Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres |
| IFP | Département Institutions Financières et Appui au Secteur Privé - AFD |
| FISONG | Facilité d'Innovation Sectorielle ONG |
| GEFOP | Groupe d'Experts en Formation Professionnelle |
| GIZ | Office de coopération technique allemande |
| HIMO | Programmes à Haute Intensité de Main d'œuvre |
| JICA | Coopération japonaise |
| KFW | Coopération financière allemande |
| MAE | Ministère des affaires étrangères |
| MED | Département Méditerranée - AFD |
| MENA | Middle East and North Africa |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économique |
| OCEMO | Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et le Moyen Orient |
| OIF | Organisation internationale de la francophonie |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| PASEC | Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la Confemen |
| PFOP | Plateforme (projet) d'expertise régionale en Formation Professionnelle |
| PMA | Pays les moins avancés |
| PME | Partenariat Mondial pour l'Education |
| PN / PS | Prêt non souverain / Prêt souverain |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| POS | Projet d'orientation stratégique |
| RCH | Département de la recherche - AFD |
| SGNU | Secrétaire général des Nations-Unies |
| TBS | Taux brut de scolarisation |
| TED | Département Transports et Energies Durables - AFD |
| TICE | Technologies d'information et de communication pour l'Education |
| UE | Union européenne |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour la science et la culture |
| UNICEF | Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance |
| USAID | Agence de développement américaine |